



COMITE DU NORD

FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL

Commission de judo

INFORMATIONS

RAPPEL : Pour participer à une rencontre compétitive de judo FSGT, le judoka doit être en possession de :

- Une feuille de pesée individuelle signée obligatoirement par l'enseignant
- Un livret de judoka FSGT avec en page ... une photo et en page ... un timbre judo de l'année en cours.
- La licence FSGT de l'année en cours avec photo.
- Un certificat médical datant de moins d'un an sur livret ou sur feuillet libre.

Attention ! Mention obligatoire « absence de contre-indication à la pratique du judo en compétition ». *Article L231-3 Code du sport*

☞ Lors de toute rencontre, il y a un responsable de compétition, il est à votre disposition pour tout renseignement, se rapprocher de la table officielle. Vous pouvez aussi consulter le site du comité.

FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL

20 AVENUE SAINT-ROCH - B.P. 117 - 59302 VALENCIENNES CEDEX

TEL : 03 27 47 96 55 – FAX : 03 27 47 35 88 – E.mail : fsgt59@wanadoo.fr - Internet : fsgtnord.org